



Généralisation des échanges de correspondances par voie électronique dans le cadre de la Benelux Patent Platform (BPP)

Dans un souci d'améliorer et de simplifier en permanence nos services, et afin de généraliser les échanges de correspondances par voie électronique, il vous est proposé de nous soumettre les requêtes reprises dans le tableau annexé **par email à l'adresse bpp@eco.etat.lu**. Ces requêtes envoyées par email remplacent l'envoi par courrier postal, respectivement par télécopie. Il ne sera plus nécessaire de les confirmer par courrier postal.

Si ce n'est pas encore le cas, vous voudrez bien nous communiquer une adresse électronique qui sera utilisée pour vous transmettre les documents correspondants en retour (lettres de confirmation, demandes de régularisation, ...).

Instructions concernant le format des emails de requête officielle :

-/ **sujet** : veuillez utiliser un sujet correspondant au type de la requête tel qu'indiqué dans le tableau annexé ;

-/ **fichiers attachés** : les requêtes et les pièces annexes doivent être attachées au format PDF, en un ou plusieurs fichiers tel qu'indiqué dans le tableau annexé (veuillez fusionner les fichiers si nécessaire) ;

-/ **corps de l'email** : celui-ci ne sera pas conservé dans le registre, il vous est donc loisible de l'utiliser à des fins d'ordre pratique.

Instructions concernant le format des courriels de requête officielle

<i>Type de requête</i>	<i>Dossiers correspondants ⁽¹⁾</i>	<i>Contenu de l'email</i>	<i>Annexe(s) ⁽²⁾</i>
1. Constitution de mandataire	NP/SPC/EPV	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande 1 fichier
2. Restauration	NP/SPC/EPV	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande 1 fichier
3. Restitutio in integrum	NP/SPC	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande - Pièce(s) justificative(s) 1 fichier
4. Dépôt d'une demande de CCP	SPC	Corps de l'email + x annexes	- Formulaire de dépôt - Autorisation de mise sur le marché - Résumé des caractéristiques Fichiers séparés
5. Dépôt de prorogation de CCP	SPC	Corps de l'email + x annexes	- Lettre de demande de prorogation ou formulaire - Autorisation de mise sur le marché amendée - Plan d'investigation pédiatrique - Dans certains cas exceptionnels, copies de toutes les autorisations nationales de mises sur le marché Fichiers séparés
6. Dépôt d'une traduction des revendications (Art. 67 CBE)	EPV	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande - Documents de dépôts traduits 1 fichier
7. Transfert de propriété	RFC (NP/SPC/EPV)	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande - Contrat de cession 1 fichier
8. Changement de nom ou d'adresse	RFC (NP/SPC/EPV)	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande - Pièce(s) justificative(s) 1 fichier
9. Inscription d'une licence	RFC (NP/SPC/EPV)	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande - Contrat de licence 1 fichier
10. Mise en gage	RFC (NP/SPC/EPV)	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande - Contrat de mise en gage 1 fichier
11. Retrait de mandat	RFC (NP/SPC/EPV)	Corps de l'email + 1 annexe	- Lettre de demande 1 fichier

⁽¹⁾ NP = National Patent / SPC = Supplementary Protection Certificate / EPV = European Patent Validated (in Luxembourg) / RFC = Request For Change

⁽²⁾ Les requêtes introduites par un mandataire agréé ou un avocat sont introduites sur base de la bonne foi du représentant. L'office de la propriété intellectuelle peut le cas échéant exiger la production d'un pouvoir si les circonstances l'exigent, notamment en cas de doute sur le mandat du mandataire agréé.